

*Ministère de l'Éducation nationale*

*Le ministre*

*Paris, le 17 JAN. 2018*

Madame la Présidente,

La laïcité est un principe fondamental de la République française. Depuis de longues décennies, elle contribue à sa stabilité et à la cohésion de la nation. L'école constitue un lieu d'expression particulier de la laïcité. Elle permet en effet la transmission des savoirs et des valeurs et, ainsi, la formation de citoyens libres et éclairés. La responsabilité de l'institution scolaire est de garantir la liberté de penser et de respecter les convictions des élèves, en veillant à les protéger de tout prosélytisme et de toute emprise religieuse ou idéologique.

Dans ce cadre, la responsabilité de l'État est d'affirmer avec sérénité les valeurs de la République, dont la laïcité fait partie intégrante. L'école a pour mission de transmettre les savoirs scientifiques et une culture commune autour des faits et de leur analyse. L'institution doit en effet se tenir aux côtés de ceux qui éveillent chaque jour la culture, le sens de l'autre et l'esprit critique des jeunes générations. Notre responsabilité est de les soutenir et de promouvoir cette mission fondamentale de l'école au service de la République.

À cette fin, j'ai souhaité que l'Éducation nationale s'organise pour apporter des réponses aux chefs d'établissements, professeurs et équipes éducatives chargés de transmettre les valeurs de la République et de faire vivre le principe de laïcité dans les écoles et les établissements scolaires. Il s'agit de les soutenir très concrètement, dans l'exercice de leur mission et de les aider à répondre aux interrogations des élèves comme aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés, et face auxquelles ils se sentent parfois démunis.

À compter de janvier 2018, l'Éducation nationale se dote d'équipes académiques « laïcité et fait religieux » chargées de former les personnels des établissements scolaires, de les épauler dans leurs missions quotidiennes et de les soutenir, en se rendant sur place, en cas d'atteinte au principe de laïcité.

Ces équipes académiques sont appuyées par une équipe nationale « laïcité et fait religieux ». Composée d'experts de l'Éducation nationale, issus de différents domaines, elle aide les académies à mettre en place leurs équipes laïcité et fait religieux, les anime, leur apporte un appui opérationnel, notamment sur le plan juridique.

Enfin, j'ai souhaité mettre en place un « conseil des sages » de la laïcité, composé d'intellectuels et d'experts incontestés de la question pour préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux et réfléchir aux modalités d'action les plus pertinentes pour faire partager à tous les enfants de la République la signification de la laïcité et en assurer le respect serein dans l'espace scolaire.

Vous avez accepté d'exercer la Présidence de ce « conseil des sages » et je vous en remercie vivement. Je vous invite désormais à engager avec les membres du conseil un travail collectif, en vous appuyant sur la pluralité des points de vue et des perspectives qui doit permettre d'éclairer des questions fondamentales pour notre pays.

Je souhaite pouvoir vous saisir de toutes les questions sur lesquelles j'estime avoir besoin de votre éclairage. Je vous invite notamment à travailler à un état des lieux de la laïcité à l'école et à une première réflexion sur la formation continue des enseignants et des personnels de vie scolaire.

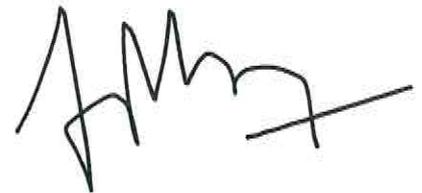
Je vous invite également à travailler avec l'équipe nationale « laïcité et fait religieux », qui pourra vous adresser des demandes d'éclairage ou de clarification pour l'aider à répondre aux cas les plus délicats ou les plus nouveaux auxquels elle pourra être confrontée.

Vos travaux permettront ainsi de préciser progressivement le cadre théorique et pratique de la laïcité dans le champ éducatif, à l'aune des évolutions de la société française au cours des dernières décennies.

Dans l'exercice de cette mission, vous solliciterez les éclairages extérieurs que vous estimerez nécessaires et vous appuierez sur l'expérience de M. Alain Seksig, directeur du CASNAV de l'Académie de Paris, qui exercera conjointement les fonctions de Secrétaire général du conseil des sages de la laïcité.

Je serai particulièrement attentif à vos travaux et vous réunirai de manière régulière.

En vous remerciant une nouvelle fois d'avoir accepté cette mission, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueux hommages.



Jean-Michel BLANQUER